

## CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES DES QUARTIERS EST DE BRAZZAVILLE

*M.E. GRUENAI, J.P. MASSAMBA, M. LALLEMANT*

Pour établir des relations entre la santé de certains brazzavillois et les conditions de vie urbaine, il est nécessaire de pouvoir caractériser les ménages d'un point de vue démographique. Ce sont les premiers résultats d'une enquête réalisée en août 1986 auprès de 1058 ménages (totalisant 7 366 personnes) que nous présentons ici.

Précisons au préalable que cette enquête a porté sur les quartiers est de Brazzaville (Poto-Poto, Moungali, Ouenzé, Mikalou) et non pas sur l'ensemble de la ville; selon le recensement national de 1984 (1), la zone d'étude que nous avons retenue regroupe 166 000 habitants. Ce choix s'explique par une démarche spécifique du programme «Santé et Urbanisation à Brazzaville», qui consiste à concentrer l'ensemble des études (anthropométrique, de morbidité, géographique, sociologique) sur un même échantillon dans une zone qui n'est sans doute pas représentative de l'ensemble de Brazzaville mais qui semble offrir l'éventail le plus large des situations urbaines rencontrées dans la capitale congolaise. Précisons également que l'échantillon retenu présente un biais : dans la mesure où le Programme retient la croissance des jeunes enfants (de 0 à 5 ans) comme indicateur de la santé d'une population et où, peu ou prou, toutes les études menées sur la zone choisie cherchent à mettre en relation «conditions de vie urbaine» et état nutritionnel (2), l'échantillon a été prédéterminé par la présence d'enfants de 0 à 5 ans dans les ménages; aussi, par exemple, les ménages de jeunes hommes célibataires ou les ménages réduits à une seule personne n'apparaissent pas dans notre enquête (3).

(1) *Recensement général de la Population et de l'Habitat 1984, Volume 1 : populations des localités. Résultats provisoires. R.P.C., Ministère du Plan, CNSEE, Bureau Central du Recensement, Brazzaville, Juin 1985.*

(2) cf. la communication M. LALLEMANT & al. «Malnutrition - morbidité - conditions de vie à Brazzaville : éléments de réflexion».

(3) Des recherches ultérieures permettront de préciser en quoi notre échantillon est spécifique ou non, notamment en rapprochant nos résultats de ceux du recensement dont l'exploitation est actuellement en cours.

Nous avons défini le ménage comme le groupe de personnes habitant sous le même toit et dépendant d'une même autorité (le chef de ménage). Comme nous le verrons par la suite, étant donné que le groupe de personnes ainsi défini peut être divisé en plusieurs groupes de consommation (et qu'il importait pour nous de prendre en compte l'existence de plusieurs groupes de consommation au sein d'un même ménage) nous n'avons pas retenu le critère de la prise du repas en commun.

La taille moyenne des ménages enquêtés est de 7 personnes. Elle varie de 2 à 25 personnes mais 90% des ménages regroupent moins de 12 personnes.

## 1. ANCIENNETE DE L'URBANISATION ET SCOLARISATION

Si l'on considère l'ancienneté de l'installation des chefs de ménages à Brazzaville on s'aperçoit que ceux-ci sont des «vieux citadins» : 21% des chefs de ménage sont nés à Brazzaville et seuls 8% d'entre eux sont arrivés à Brazzaville depuis moins de 10 ans. Qu'ils soient citadins de naissance ou non, les Brazzavillois semblent en général être des familiers de la capitale puisque la moitié des chefs de ménages nés en dehors de Brazzaville sont issus des régions limitrophes de la ville. Le mouvement le plus important de migration récente vers Brazzaville semble être le fait des étrangers et surtout des Zaïrois : ces derniers représentent 8,5% des chefs de ménage nés en dehors de Brazzaville et 56% d'entre eux y sont présents depuis moins de 10 ans, ce qui vient confirmer l'attrait de la capitale congolaise pour les ressortissants du pays voisin.

L'ancienneté de l'installation en ville apparaît encore plus clairement à l'analyse des réponses données par les mères de familles, qui dans l'ensemble sont arrivées à Brazzaville plus tard que les chefs de ménage (32,5% des mères enquêtées résident à Brazzaville depuis moins de 10 ans), au sujet du lieu de résidence de leur «chef de famille» (c'est-à-dire l'aîné de leur segment de lignage et non pas le chef de ménage) : 56% d'entre elles ont répondu qu'il résidait à Brazzaville.

Comme pour beaucoup de capitales africaines, l'essor démographique de Brazzaville a coïncidé avec l'Indépendance du pays. Mais au Congo, le mouvement de migration vers la ville a pris une ampleur considérable : un tiers des congolais habitent Brazzaville : les trois villes principales du Congo (Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo) regroupent près de la moitié de la population totale, et les données du recensement de 1984 montrent que les campagnes continuent à se vider, que des villages ont disparu, au profit des villes secondaires.

Si le Congo est l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique, il est aussi un de ceux où le taux de scolarisation est le plus élevé. Les deux phénomènes sont d'ailleurs liés puisque il apparaît que l'école a été et reste un des grands moteurs de la migration vers les villes. Seuls 20% des chefs de ménages enquêtés ont déclaré ne jamais avoir été scolarisés (30% ont suivi l'école primaire : 20% le premier cycle du secondaire : 30%, le second cycle du secondaire ou ont fait des études techniques ou supérieures). Des données recueillies par ailleurs sur la scolarisation des mères enquêtées tendent à montrer que la population féminine n'est pas vraiment pénalisée à cet égard par rapport à la population

masculine : 32% d'entre elles n'ont jamais été scolarisées. Ces chiffres sont importants à retenir dans un contexte où les discours établissent une relation entre la précarité de l'état de santé des populations dans les pays en voie de développement et le faible taux de scolarisation.

## 2. QUELQUES INDICATEURS DU NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES

Pour pouvoir apprécier, de manière très sommaire, le niveau de «richesse» des ménages enquêtés, nous avons retenu le statut d'occupation du sol et l'équipement de la parcelle, les activités des membres du ménage, mais aussi un certain nombre de biens onéreux. Nous ne donnerons ici que quelques résultats.

Le marché locatif, qui semblait encore peu développé à Brazzaville il y a quelques années, tend à s'accroître : 36% des ménages louent leur maison. Parmi les ménages qui actuellement n'ont pas à payer un loyer, 43% sont propriétaires, mais surtout 21% sont hébergés à titre gratuit, c'est-à-dire qu'ils résident dans une parcelle qui appartient à un parent d'un des membres du ménage.

Quant à l'équipement de la parcelle, précisons seulement que 82% des ménages habitent des maisons «tout en dur» (sol cimenté, murs en parpaings de ciment, toit en tôle ondulée) et que 54% des ménages n'ont ni eau ni électricité.

Nous avons pu relever par ailleurs un fort taux d'occupation des chefs de ménage : 84% des chefs de ménage se déclarent occupés; si l'on y ajoute les 5,7% de retraités, seuls environ 10% des chefs de ménage (chômeurs, lycéens ou étudiants, «ménagères») n'ont aucune activité régulière rémunérée. Que le chef de ménage se déclare occupé ou non, il s'avère cependant que chaque ménage comprend en moyenne au moins une personne exerçant une activité. Il faut en effet compter avec l'activité des femmes : parmi les mères de familles enquêtées 56% se sont déclarées sans activité (42% sans profession ou «ménagères», 14% d'écolières), alors que 31% d'entre elles tiennent un petit commerce ou font des petits travaux (couture par exemple), et 13% sont salariées. En règle générale, on relève en moyenne 1,5 actifs par ménage et on peut trouver jusqu'à 7 actifs par ménage (47% des ménages comprennent un seul actif, 36% , deux actifs). On ne recense aucun actif que dans 5% des ménages. Les sources de revenu des ménages peuvent être encore augmentées par la pratique de plusieurs activités par un même individu. Cependant seuls 5% des chefs de ménage occupés déclarent une seconde activité. Nous ignorons encore si ce faible pourcentage correspond à la réalité ou s'il s'agit d'une sous-estimation; il est possible que certains chefs de ménage n'aient pas déclaré plusieurs activités pour ne pas faire état de «trop de richesses».

La plupart des chefs de ménage occupés sont des salariés (65%), principalement dans la fonction publique ou les entreprises d'Etat qui fournissent 45% des emplois (17% des salariés le sont dans des entreprises privées). Le secteur dit «informel» ne représente que 35% des emplois déclarés par les chefs de ménage, proportion faible par rapport à d'autres capitales africaines. Ces chiffres confirment qu'au niveau de l'emploi principal, Brazzaville reste une ville de salariés principalement occupés par l'Etat.

Parmi les signes de richesse des ménages nous avons retenu la possession de véhicules et de certains biens ménagers (télévision, réfrigérateur, chaîne musicale, cuisinière, réfrigérateur, salon «de luxe»), mais aussi la possession d'une autre parcelle que celle où résident les membres du ménage; en effet, un des soucis majeurs des brazzavillois est d'acquérir un terrain en vue de construire pour leurs enfants ou pour la location ou encore pour avoir un «chez soi» lorsqu'ils sont locataires. Dans la mesure où les pourcentages relevés pourraient être mis en relation entre eux et où ils exprimeraient des choix d'investissement faits dès que l'on est capable de mobiliser une somme d'argent importante (mais il est vrai que la dépense consacrée à l'achat d'une voiture neuve est sans commune mesure avec celle consacrée à l'achat d'une télévision d'occasion), on obtient alors la série suivante. En tête vient l'équipement de la maison : 44% des ménages possèdent au moins un des biens ménagers cités plus haut et parmi ceux-ci, la télévision semble la plus prisée puisque 75% des ménages qui possèdent un de ces biens ont au moins une télévision. Vient ensuite l'acquisition d'une parcelle : 35% des ménages possèdent au moins une parcelle (nue, en cours de construction ou construite). L'acquisition d'un véhicule pourrait être le choix «ultime» : 20% des ménages enquêtés possèdent au moins un véhicule (dans la catégorie des deux roues, véhicules les plus représentés, le vélomoteur se détachant nettement devant la bicyclette !). Cette relative «richesse» des ménages brazzavillois étonnera sans doute les observateurs des capitales sahéliennes.

### 3. SITUATIONS MATRIMONIALES ET STRUCTURE DU MÉNAGE

Le recensement démographique des ménages enquêtés fait apparaître que 78% des chefs de ménage se déclarent mariés (parmi ceux-ci 6% sont polygames) et que 6% disent vivre en couple sans être mariés. Les célibataires représentent 5% des chefs de ménage, les divorcés 8%, et les veufs 3,5%.

Outre les critères démographiques «classiques» que nous venons de présenter, et qui sont nécessaires à la caractérisation d'une population, nous avons retenu quelques variables plus spécifiques dans l'ambition d'appréhender des effets de structure de la famille qui pourraient être mis en relation avec l'état nutritionnel des enfants.

Dans les enquêtes, le ménage se présente la plupart du temps comme une unité. Il n'en reste pas moins que, dans la réalité, il peut être constitué de sous-groupes et en particulier de sous-groupes de consommation et/ou il peut devoir prendre en charge totalement (hormis pour l'hébergement) des parents extérieurs au ménage. Dans le premier cas, la répartition de la richesse, pour les dépenses d'alimentation notamment, peut ne pas être égalitaire entre les différents groupes de consommation d'un même ménage; dans le second cas, la prise en charge, en partie ou en totalité, de membres extérieurs au ménage grève d'autant le budget familial. Sans vouloir prétendre répondre de manière satisfaisante à des questions aussi complexes, nous avons tenté d'approcher ce type de réalités en demandant, d'une part, quel était le nombre de groupes de consommation au sein du ménage, d'autre part, si des dépendants ne résidant pas dans le ménage prenaient régulièrement leurs repas avec les membres du ménage. Dans 6,5% des ménages est attestée l'existence de deux, voire trois groupes de consommation, et 8,5% des chefs de

ménage ont déclaré que des parents extérieurs au ménage faisaient partie de leur groupe de consommation. On peut donc en conclure que la très grande majorité des ménages brazzavillois enquêtés constituent des unités de consommation autonomes. On ne saurait pourtant avancer que ces ménages forment des unités économiques autonomes puisque les solidarités familiales obligent à apporter des aides financières ou en nature qui ne se limitent pas aux dépenses consacrées à l'alimentation.

Une autre variable prise en compte, dans une enquête antérieure effectuée notamment auprès des mères d'enfants de l'échantillon (1), est l'étape du mariage à laquelle se trouve la femme au moment de l'enquête. Précisons ici que le mariage «traditionnel» se caractérise par le versement de prestations matrimoniales qui s'étale sur une période variable. Outre les attentions régulières que le prétendant (aidé par sa famille) se doit d'avoir envers la famille de la femme, le mariage aujourd'hui à Brazzaville est surtout sanctionné par le «versement du premier vin» marquant la première rencontre «officielle» des deux familles qui donnent alors leur accord pour que l'union de leur «fils» et «fille» respectifs se concrétise. Le mariage se clôt définitivement avec le versement de la dot qui peut intervenir après que les conjoints aient déjà donné naissance à un, deux, voire trois enfants; tant que la dot n'est pas versée, le géniteur des enfants n'est pas véritablement reconnu comme le «père social». La prise en compte de cette variable répond au souci de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'une possible relation entre l'interruption (momentanée ou définitive) du processus de mariage, l'existence de conflits familiaux, l'isolement progressif du couple et de son enfant au sein de la famille (qui peut se traduire par une diminution de l'aide apportée par les familles au jeune couple) et la prise en charge de l'enfant (2). Parmi les mères enquêtées, 14% déclarent vivre en «union libre» (le processus de mariage n'ayant pas encore débuté pour elles), pour 17% d'entre elles le «premier vin» a été versé, pour 43% d'entre elles la dot a été versée (parmi celles-ci, 13% ont fait enregistrer leur mariage par l'état-civil), 21% se sont déclarées célibataires et 5% se déclarent veuves ou divorcées. Il reste à établir la répartition de ces différentes catégories par âge pour apprécier dans quelle mesure, pour certaines de ces femmes, le processus de mariage est «retardé». Pour conclure sur le mariage, précisons enfin que l'enquête révèle que les mariages inter-ethniques restent, sinon l'exception, du moins encore peu répandus : seules 12% des unions des chefs de ménage ont été réalisées avec des conjoints d'origine culturelle totalement différente. Ce résultat, se rapportant à une population urbanisée depuis longtemps comme nous l'avons vu plus haut, tend à relativiser les discours qui font de la ville le lieu d'un grand brassage de populations.

Nous avons enfin retenu la composition des ménages en relevant notamment très précisément les relations généalogiques qui unissent chacun des membres du ménage au chef de ménage. Outre l'intérêt qu'il y a à connaître les structures de parenté réalisées dans les ménages brazzavillois (il apparaît par exemple qu'il y a beaucoup plus d'enfants

(1) cf. «Enquête nutritionnelle à Brazzaville», Programme Epidémiologique de la dénutrition - Programme Santé et Urbanisation, ORSTOM, septembre 1986, 19 p. - an.

(2) cf. M.E. GRUENAI, «Mariage en ville et malnutritions aiguës», Sciences Sociales et Santé, III (3-4), novembre 1985 : 57-83; et les communications de M. LALLEMANT & al. (op.cit.) et M.E. GRUENAI, «Situations de maladie à Brazzaville : causes urbaines du désordre social».

de filles que d'enfants de fils dans les ménages brazzavillois), nous pourrions notamment savoir si l'on peut établir une relation entre le degré d'éloignement généalogique d'un enfant par rapport au chef de ménage et son état nutritionnel : l'éloignement généalogique d'un enfant par rapport au responsable de l'unité économique qu'est le chef de ménage est-il ou non un handicap pour sa prise en charge ? Pour l'heure nous ne disposons pas encore de tels résultats. Mais les questions relatives à l'éloignement généalogique par rapport au chef de ménage semblent pertinentes à Brazzaville puisque 50% de ceux-ci sont composés de «familles élargies» où l'on observe des degrés d'éloignement en collatéralité très variables.

Avec une telle proportion, il est impossible d'apprécier la mesure dans laquelle on assiste à une évolution vers la famille nucléaire : les «grandes familles» restent d'actualité à Brazzaville.

Nous avons présenté ci-dessus les tous premiers résultats de l'enquête socio-démographique réalisée dans les quartiers Est de Brazzaville. L'exploitation de cette enquête est loin d'être achevée. Elle a pour objectif, non seulement de caractériser la population sur laquelle a porté la majorité des études effectuées dans le cadre du programme mené à Brazzaville, mais surtout, en rapprochant les données socio-démographiques des données sur l'état de santé de la population, d'établir des relations entre conditions de vie urbaine et santé en fonction d'un certain nombre d'hypothèses dont celles évoquées plus haut.

Cette recherche a bénéficié de financements du Ministère de la Recherche et de la Technologie (Convention 487), de la Communauté Economique Européenne (Convention 228) et de l'INSERM (Convention 331).